

## **PROTOCOLE SANITAIRE – RENTREE NOVEMBRE 2021**

Chers parents,

Comme vous l'avez certainement entendu aux informations, le département repasse en zone 2 (jaune).

**Cela implique à nouveau le port du masque en intérieur pour les élèves.**

**Il faudra donc remettre au moins 2 masques (l'idéal 3) avec 2 pochettes au nom de l'enfant (1 pour les masques propres et 1 pour les usagés lavables).**

**J'insiste sur le marquage des pochettes car les élèves les perdent.**

Les gestes barrières (**lavage des mains, tousser ou éternuer dans son coude, se moucher dans un mouchoir jetable à mettre à la poubelle ensuite...**) doivent toujours être appliqués.

**Accueil et sorties des classes** : nous vous communiquerons dans la semaine les éventuels changements pour l'accueil du matin (en attente des directives ministérielles).

**Attention** : *vous êtes dans l'obligation de ne pas mettre vos enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) et/ou de prise d'un médicament type "Paracétamol" le matin ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez votre enfant ou dans la famille.*

*Si un enfant ou un membre de la famille, a été testé positivement ou identifié comme contact à risque, votre ou vos enfants ne doivent pas se rendre à l'école. Vous devrez alors informer la directrice. Le civisme de chacun protégera la santé de tous.*

*Il en est de même pour tous les adultes de l'école.*

**Remarque** : *en cas de changement de niveau de couleur, chacun devra s'adapter aux nouvelles normes imposées et ce dans de brefs délais.*

*Nous vous tiendrons informés au plus vite via les boîtes mails classes de vos enfants.*

Je reste à votre disposition pour toute question.

Villedômer, le 06/11/2021

Catherine Legeay, directrice